

Rep. 13650

REP.
Vente
AL/B.9276

L'AN MIL NEUF CENT NONANTE-NEUF.

Le Deux Juillet
A Bruxelles, en l' Etude 14, place du Petit Sablon.

Devant Maître **Philippe VERLINDE**, Notaire de résidence à Bruxelles et Maître **Bernard VAN der BEEK** résidant à Schaerbeek..

ONT COMPARU :

699-269+
-270
Monsieur **GUL Cavit**, ouvrier, né à Bitola (Yougoslavie) en mil neuf cent cinquante-cinq et son épouse Madame **ARSLAN Nezihat**, sans profession, née à Sagmalcilar (Turquie) le dix juin mil neuf cent soixante-trois, tous deux de nationalité turque, domiciliés et demeurant ensemble à 1030 Bruxelles (Schaerbeek), Rue Ernest Laude 67.

Epoux mariés sous le régime légal turque à défaut de conventions matrimoniales, non modifié à ce jour tel qu'ils le déclarent.

- Premier
feuillet
doubt
Ci-après dénommé "PARTIE VENDERESSE".

U1 826536
75-11+
12+
Lequel a, par les présentes, déclaré vendre, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et pour franc, quitte et libre de toutes dettes et charges hypothécaires ou privilégiées, ainsi que de toutes transcriptions dans son chef, généralement quelconques à

46 00 00 459.88
Monsieur **BENHAMED Boubeker**, prépensionné, né à Douar Ouled M'Hamed (Maroc) en mil neuf cent quarante-six et son épouse Madame **RIOUACH Fatna**, sans profession, née à Ahlaf (Maroc) le vingt-sept mai mil neuf cent cinquante, tous deux de nationalité marocaine, domiciliés et demeurant ensemble à 1030 Bruxelles (Schaerbeek), rue Metsys 17.

50 05 27 370-02
Mariés au Maroc, sous le régime légal marocain, à défaut d'avoir fait précédé leur union de conventions anténuptiales, non modifié à ce jour tel qu'ils le déclarent.

Ne
Ici présents et déclarant faire et accepter la présente acquisition chacun pour une moitié indivise en pleine propriété.

Ci-après dénommés : "PARTIE ACQUEREUR"

